

ROZIAN SUD

L'enfouissement des réseaux aériens d'éclairage public et de télécommunications est en cours.



RUE EDITH BOURLON DE ROUVRE

Les travaux ont bien avancé. Le cheminement piétonnier est en place, tout comme l'écluse. Le radar pédagogique sera déplacé vers le local électrique de la rue Edith Bourlon de Rouvre.



CROIX DE L'ÉCLUSE

La croix de l'écluse de Choignes, datant de 1597, était tombée suite aux dommages liés au temps. Les morceaux récupérés ne pouvaient pas être reconstitués en entier. Dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine local, elle a été restaurée par Paul GUÉRIN, artisan tailleur de pierres de notre village. Elle a retrouvé sa place initiale.



1 RUE DU CHÂTEAU



Les travaux des trois futurs logements communaux du 1 rue du château progressent bien. La partie démolition et désamiantage est désormais terminée, et la nouvelle chape a pu être coulée. La livraison des trois logements est prévue pour fin mai 2023.

SÉCURITÉ

La municipalité a mis en place une série de caméras de vidéoprotection au niveau de la salle des fêtes et de la halle des loisirs, afin d'enrayer les faits délictueux et les incivilités. Le système est sécurisé et l'accès aux images enregistrées est strictement réglementé et limité.

PROJETS A VENIR

- Un radar pédagogique va être installé au Hameau de Bellevue, juste avant le virage de l'entreprise Boureau en direction de Chaumont.
- La façade de la salle des fêtes va être rénovée et des lampadaires supplémentaires vont être installés sur le parking.
- L'Eglise de Choignes va voir son réseau électrique mis aux normes.
- Le Pont du XVIIIème siècle de Chamarandes (près du Rendez-vous des Amis) sera rénové pendant l'été.

GARAGE AUTO CHOIGNES
 - DÉPANNAGE
 - ENTRETIEN
 - RÉPARATION
 TOUTES MARQUES
MARIO MARTINS CHEMIN DES JARDINS, 52000 CHOIGNES
 TÉL: 03.25.01.12.10 / FAX: 03.25.03.28.43

Restaurant Le Coquelicot
 Aurore et Patrick
 22 rue de Chaumont
 52000 Choignes
 Tél: 03.25.31.02.02
 restaurantlecoquelicot@orange.fr
 Cuisine Traditionnelle - Service Traiteur

Hostellerie Au Rendez-vous des Amis

 « Où dormir, se restaurer, s'y réunir »
Hostellerie Au Rendez-vous des Amis
 4 à 6 Place du Tilleul — 52000 Chamarandes-Choignes
 Téléphone : 09 83 23 96 94
 hostellerie.rdv.amis@gmail.com
 www.hostellierdvamis.com

SARL HEP TAXIS
 06 07 76 02 12
 Communes de stationnement : Chamarandes, Chaumont, Chateaufort, Rizaucourt-Buchey, Choignes, Langres, Troyes, Reims, St Dizier, Nancy, Chaumont, Langres, Choignes



Bulletin Communal

Bulletin d'informations communal n°81 – Décembre 2022

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

En ce mois de décembre, je remercie les bénévoles qui ont œuvré en novembre pour nous créer un décor qui égaie nos villages que vous pouvez découvrir à la mairie de Choignes, au rond-point du Lycée, devant la salle des fêtes et sur la place du Tilleul. Les enfants pourront « poster » leurs lettres au Père Noël dans la belle boîte aux lettres rouge aux Hautes Charrières.

Avec décembre, chacun pense fin d'année. Et pourtant décembre est à la croisée de deux civilisations. D'origine latine, deca veut dire dix, car décembre est le dixième mois du calendrier romain, le début de l'année romaine commençant le 1^{er} mars. En conséquence les jours rajoutés se faisaient naturellement à la fin, soit en février.

Avec l'ère chrétienne, décembre est le mois de Noël et le dernier de notre année calendaire. Noël, fête chrétienne, se fixe sur des fêtes païennes comme les saturnales qui correspondent au solstice d'hiver. De même le mois de janvier est le mois de Janus, dieu à deux têtes, qui regarde vers le passé et l'avenir. Ce mois est pris symboliquement comme premier mois de leur calendrier.

Le temps passe, les symboles s'installent et les cultures se superposent. Notre avenir dépend de notre histoire.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite tous nos vœux de santé et de bonne année 2023 pour continuer à vivre ensemble sur notre commune,

Votre Maire,
Bernadette Retournard



VŒUX DU MAIRE

La municipalité a le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux, le **VENDREDI 20 janvier 2023** à 19h00 à la Salle des Fêtes des Hautes Charrières.



De la Davant
Au Val de Marne



Sommaire

- Le mot du Maire p.1
- L'info en + p.2
- Etat Civil p.2
- Vie communale p.3
- Travaux p.4

Téléthon

Un grand merci à tous pour votre participation pour avoir récolté la somme non définitive de **2613,91€**.
(ventes et dons)



EXPLOITANT DE CARRIÈRES TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

Diffusion : 493 exemplaires
 Directeur de Publication : B. Retournard
 Réalisation : M.D Caunois, V. Kolb, M. Drouin et E. Chiarla
 Ce bulletin vous est offert par nos annonceurs
 Imprimé par nos soins

LES CHATS ERRANTS

En France, il y a plus de 11 millions de chats errants. Quatre ans c'est le temps qu'il faut à un couple de chats pour donner vie à plus de 20 000 descendants.

Cette année, vous avez été nombreux à nous solliciter au sujet des chats errants. Mise en fourrière pour les chats non identifiés mais sociables (qui ont pu rejoindre le refuge pour se faire adopter à l'issue du délai légal), identification et stérilisation pour les chats non sociables qui ont été relâchés sur place : la commune a répondu présente pour limiter cette prolifération.

RAPPEL DES RESPONSABILITES DES PROPRIETAIRES DE CHATS

- Comprendre les besoins du chat pour assurer la qualité de son bien-être.
- Faire identifier son chat et l'enregistrer dans une base de données afin de permettre son identification pérenne. **L'identification des chats est obligatoire en France depuis 2011.**
- Faire stériliser les chats domestiques pour éviter les portées de chatons non désirées et les problèmes inhérents.
- Prendre les dispositions nécessaires pour éviter les nuisances de voisinage que les chats pourraient occasionner.

Nous tenions à remercier Les Chats Libres de Chaumont qui sont intervenus sur la commune pour prendre en charge une vingtaine de chats errants. Sept d'entre eux sont devenus « chats libres » (stérilisés, et identifiés au nom de l'association) dont une partie est restée dans son quartier de prédilection.

M. Hauty, bricoleur sensible à la cause animale leur a fabriqué une cabane qui, à peine installée, a été testé et validé par Aliénor.

Les autres chats ont été orientés vers la fourrière/refuge de Valdelancourt car il s'agissait de chatons sociables qui pourront avoir une chance d'être adoptés.



ASTREINTE HIVERNALE

Comme chaque année nos deux agents municipaux assurent l'astreinte hivernale et le salage des axes routiers.

La priorité est donnée aux grands axes comme le Coteau Saint Michel à Chamarandes, côte de Chaumont à Choignes et l'école. Certains axes, dont la route du Val des Escholiers et la côte de Surmont à Choignes, ne sont pas dégagés. Afin de faciliter le passage de la saleuse et son retournement, il est conseillé de garer vos voitures dans vos garages ou sur les parkings.



État Civil

Naissance

Sila ATAK, le 14 septembre 2022
Milléna SIFFERLEN, le 18 novembre 2022

Décès

Thérèse BELIME, le 23 septembre 2022

Mairie

24 rue de Chamarandes
52000 CHAMARANDES-CHOIGNES

Horaires d'ouverture ;
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le Samedi de 8h30 à 12h00

Tél : 03 25 32 22 73

La Mairie sera fermée les 24 et 31 décembre.

BGC menuiserie
Christophe GAILLOCHET
34, Rue du Château
52000 CHAMARANDES
Tél : 03.25.31.94.23
Mail : bgc-menuiserie@wanadoo.fr

Portes et Fenêtres - Escaliers - Portails
Isolation - Agencements divers

E.P.H.M.
Electricité Protection Haute Marne

ALARME ~ VIDEOSURVEILLANCE ~
ELECTRICITE GENERALE ~ MOTORISATION DE PORTAIL

BOUCHÉ Fabien
36 Rue Saint Vallier, 52000 CHAMARANDES
06.41.89.66.11
ephm52@gmail.com

ZEN NATUR'ELLE...
Massages bien-être,
techniques douces de rebouteux...

33 rue Saint-Vallier à CHAMARANDES
Sur rendez-vous Tél 07 49 02 32 43

ZenNaturElle52 M E-mail : zennaturelles2@gmail.com

Vie communale

LE RECENSEMENT

En 2023, Chamarandes-Choignes réalise le recensement de sa population et l'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier.



Comment cela se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres début janvier. Puis, un agent recenseur, **M. Jean-Claude LEGROS** à Choignes, et **Mme Christiane MONIOT** à Chamarandes, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur lors d'un second passage.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** (âge, profession, moyens de transport utilisés...) **et les logements...**

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site le-recensement-et-moi.fr.

PROJET ÉOLIEN – ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Une concertation est actuellement en cours. Elle concerne la déclaration de projet pour la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Chamarandes-Choignes pour la réalisation du parc éolien dénommé Sylv'Éole. Le dossier de concertation, accompagné d'un registre est disponible en mairie de Chamarandes-Choignes aux horaires habituels d'ouverture. Le public pourra y inscrire ses observations, qu'elles soient positives ou non.



DÉCORATIONS DE NOËL

Nos agents ont installé sur le village les décorations de Noël, confectionnées avec le plus grand soin par Messieurs FOISSEY, SIVIGNON, RUTARD, STAUMONT, CHAFFAUT et HERRERO.

Nous tenions à les remercier pour leur investissement et leur excellent travail, tout comme le Club de couture de l'Association La Vallée qui a permis à nos bonhommes de bois de se faire « habiller pour l'hiver ».

Merci également aux entreprises RENARD et AQUARELLE qui ont gracieusement offert de la peinture et le matériel, ainsi que la société HURSON et les ATELIERS DU VIADUC pour la fourniture de palettes et de bois.

